

LE DROIT DES MACHINTECHS (FINTECH, LEGALTECH, MEDTECH...)



Author: Alexandre Cassart

Issue date:2018-06-01

Price:75.00

[Click here for more details.](#)

[Click here to buy this book.](#)

Selon la troisième loi de Clarke, « toute technologie suffisamment avancée est indiscernable de la magie ». Magie ou science-fiction ? Les voitures roulent seules, les objets parlent et répondent aux questions, un génie crée une monnaie virtuelle qui rend immensément riche... Cette magie se cache derrière un jargon et des mots valises dont la signification est à ce point floue que nous les appellerons les MachinTechs. Pourtant, face à ces Machins, les acteurs établis tremblent. Les avocats vont-ils disparaître au profit des LegalTechs et autres Smart Contract ? Une app InsurTech va-t-elle mettre à genoux les compagnies d'assurance ? Les cryptocurrencies comme le Bitcoin remplaceront-elles les systèmes monétaires et réduiront-elles les banques à des simples commodités ? Les législateurs s'interrogent, dubitatifs. Comment encadrer juridiquement aujourd'hui ce qui n'existait pas hier et aura déjà changé de forme demain ? Sans oublier évidemment que ces technologies ont besoin – outre de beaucoup d'électricité – d'un carburant vital : les données générées par l'activité humaine, la fameuse data. Ces données sont captées, traitées, transformées pour nourrir les algorithmes de plus en plus voraces. Le RGPD les mettra-t-il au régime sec ? Cet ouvrage vise à lever un coin du voile, à démystifier les concepts de LegalTech, InsurTech, FinTech et TransportTech ainsi qu'à concilier le temps long de l'analyse juridique avec la volatilité de la technologie. Le cadre juridique sera exposé, esquissé, voire audacieusement proposé selon les hypothèses ! Il est destiné aux juristes, mais également aux professionnels, entrepreneurs et geeks enthousiastes qui souhaitent comprendre le truc derrière l'illusion.